

Conseil Municipal du 15 avril 2016

Convocation : 08/04/2016

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des 2 nouveaux élus suite à démissions
2. Remplacement des élus démissionnaires au sein des commissions et dans leurs délégations
3. Mise à jour du tableau des indemnités des élus
4. Contrat de territoire 2016-2020 (Délibération concordante)
5. Subventions aux associations
6. Participation financière 2016 à la caserne des pompiers
7. Demande de subvention à la CAF pour le mobilier de la garderie
8. Conventions avec Lannion Trégor Communauté pour prestations de services
9. Admissions en non valeur assainissement
10. Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
11. Questions diverses : Fonds de soutien à l'investissement local
 - Informations

	Présent	Pouvoir	Absent
Anne-Françoise PIEDALLU	X		
Gilbert RANNOU	X		
Nathalie URVOAS	X		
Gérard COUILLABIN	X		
Roland PATEZOUR	X		
Gérard PONGERARD	X		
Marie-Françoise ALLAIN	X		
Jean NEUKUM	X		
Véronique LE CALVEZ	X		
Cécile HERVE		à Jean NEUKUM	
Philippe DERRIEN			X
Roger KERAMBRUN		à Marie-Thérèse PRIGENT	
Marie-Thérèse PRIGENT	X		
Jean-François CORRE	X		
Cécile MILON	X		

Secrétaire de séance : Nathalie URVOAS

Signature du registre des PV du Conseil Municipal du 25 mars 2016.

Le registre des comptes rendus sera présenté à la signature lors de la prochaine séance.

NU

1. PRESENTATION DES 2 NOUVEAUX ELUS SUITE A DEMISSIONS

Le Tableau du Conseil Municipal a été mis à jour suite aux démissions d'Hélène RICHARD et de Gaëlle LE TOULOUZAN au 01/04/2016, les deux postes ont été pourvus par Mr Jean François CORRE et Mme Cécile MILON, élus suivants à l'issue des élections de mars 2014 et qui ont accepté leur mandat.

Jean-François CORRE se déclare heureux de faire partie du Conseil Municipal, et rappelle qu'il a déjà été élu en 2001 et exercé un mandat de Conseiller Municipal Délégué de 2006 à 2007 puis d'adjoint jusqu'au renouvellement de 2008, aux travaux; il précise qu'il souhaite aussi continuer de s'investir dans l'association les "Amis de la Chapelle". Cécile MILON est également ravie de son élection et d'apporter sa contribution au sein du Conseil Municipal.

Hélène RICHARD était également Conseillère Municipale Déléguée, sous le mandat d'adjointe de Nathalie URVOAS. C'est Véronique LE CALVEZ qui va remplacer Hélène RICHARD dans ce mandat de Conseillère Municipale Déléguée, elle s'investit déjà depuis 2 ans, c'est une reconnaissance du travail qu'elle apporte, notamment à l'organisation et à la mise en place des cérémonies et festivités municipales.

Madame Le Maire a pris l'arrêté de nomination avec effet au 01/04/2016.

2. REMPLACEMENT DES ELUS DEMISSIONNAIRES AU SEIN DES COMMISSIONS ET DANS LEURS DELEGATIONS

Hélène RICHARD était membre des commissions :

- sports-jeunesse-loisirs-vie associative et communication-information-bulletin municipal. Pas de mouvement dans l'immédiat.

Remplacement d'Hélène RICHARD, déléguée titulaire à la Mission Locale :

- Nathalie URVOAS, déléguée suppléante, propose sa candidature,
- Monsieur Gérard PONGERARD, propose sa candidature en tant que délégué suppléant.

Vote : unanimité

3. MISE A JOUR DU TABLEAU DES INDEMNITES DES ELUS

Suite au remplacement d'Hélène RICHARD par Véronique LE CALVEZ, dans son mandat d'élue déléguée, il convient de mettre à jour le tableau des indemnités défini dans la Délibération du 11/09/2015 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Type de mandat	NOM Prénom	Taux en %age de L'I.B.T. 1015	Date d'effet
Maire	Anne Françoise PIEDALLU	35.62 %	28 mars 2014
1er Adjoint	Gilbert RANNOU	14.96 %	28 mars 2014
2ème Adjoint	Nathalie URVOAS	14.96 %	28 mars 2014
3ème Adjoint	Gérard COUILLABIN	14.96 %	28 mars 2014
Conseiller Municipal délégué	Roland PATEZOUR	4 %	1er avril 2014
Conseiller Municipal délégué	Gérard PONGERARD	4 %	04 septembre 2015
Conseiller Municipal délégué	Véronique LE CALVEZ	4 %	1er avril 2016
Total général		92.50 %	

Vote : unanimité.

4. CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020 (DELIBERATION CONCORDANTE)

Documents joints.

Par Délibération en date du 18/02/2016, le Conseil Municipal a validé le projet de contrat de territoire 2016-2020.

Il y a lieu de prendre une Délibération concordante, selon le modèle joint.

Vote : 13 pour – abstention : Marie-Thérèse PRIGENT. En annexe :

Marie-Thérèse PRIGENT précise qu'elle s'abstient en raison de l'insuffisance du nombre de réunions de la commission des travaux. Madame Le Maire répond que le fonctionnement de ce mandat est différent du précédent, elle préfère réunir la commission des travaux après s'être assurée que les finances permettent la réalisation des projets, ainsi le travail de la commission est plus efficace et on ne prend pas le risque de décevoir en faisant miroiter

des projets irréalisables. Madame Le Maire fait aussi remarquer que les élus de la minorité ont été absents à plusieurs commissions auxquelles ils étaient conviés.

5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Commission des finances a étudié les demandes de subventions pour 2016,

Voir tableau ci-après :

Prévisions Budgetaires 2016 : Au 6574 : 7500 € et 200 € au 65738	2015	Commission des Finances 09/03/2016	C.M. du 15/04/2016
Comité Cantonal d'Entraide (1,5 €/habitant) - (OBTENU : 0.75 € en 2015) (1)	986.00 €	1 284.00 €	1 284.00 €
SUBVENTIONS LOCALES	4 480.00 €	5 400.00 €	5 400.00 €
Comité d'animation	800.00 €	760.00 €	760.00 €
Comité de jumelage Etauliers	500.00 €	475.00 €	475.00 €
Club des Retraités	250.00 €	475.00 €	475.00 €
Culture Arts Et Loisirs	500.00 €	475.00 €	475.00 €
Papot'ages	350.00 €	333.00 €	333.00 €
Entente du Lizildry jeunes	650.00 €	618.00 €	618.00 €
Vétérans Football Entente Lizildry	30.00 €	30.00 €	30.00 €
Mutuelle Coups durs (54 Adhérents dont 34 de Plougrescant)	100.00 €	95.00 €	95.00 €
Pensionnés Marine Marchande (47 adhérents)	110.00 €	105.00 €	105.00 €
A3P (L'association ne désire pas de subvention pour 2016)			- €
FC Lizildry foot	1 000.00 €	950.00 €	950.00 €
Les Amis de l'école, pas de demande pour 2014 et pour 2015		950.00 €	950.00 €
A.N.A.C.R.	70.00 €	67.00 €	67.00 €
F.N.A.C.A. (41 adhérents)	70.00 €	67.00 €	67.00 €
SUBVENTIONS ACCORDEES en 2015	300.00 €	335.00 €	335.00 €
SNSM Pleubian	50.00 €	95.00 €	95.00 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Saint Briec (2 apprentis)	200.00 €	190.00 €	190.00 €
SPA POMMERIT JAUDY	50.00 €	50.00 €	50.00 €
NOUVELLES DEMANDES 2016		96.00 €	100.00 €
BATIMENT CFA COTES D'ARMOR (45€ / apprenti)		43.00 €	45.00 €
IREQ LESNEVEN - Formation continue (1 personne)		43.00 €	45.00 €
Club des nageurs Guingampais et section triathlon (1 jeune) (2) (3)		10.00 €	10.00 €
Collèges et lycées (voyages scolaires)-compte 65738 une demande	23.00 €		
TOTAUX		7 115.00 €	7 119.00 €
	prévision		
	200.00 €		
	7 500.00 €	385.00 €	381.00 €

pour info : versé au 6574 en 2015 : 6 789 €- dont 23.00 € pour voyage scolaire

(1) proposition de la commission : 1 € /habitant

5% en moins pour chaque association - excepté participation aux associations extérieures accueillant des mineurs

(2) 10 €/mineur Plougrescantais

(3) demande reçue depuis la réunion de la commission des finances

A ce jour, 58.50 € dépensés pour 2016 au compte 65738.

Vote : "Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vu l'avis de la commission des finances, vote les subventions 2016 aux associations suivantes :

- par 12 voix pour et 2 voix contre (Roger KERAMBRUN et Marie-Thérèse PRIGENT) :

Comité Cantonal d'Entraide (1€/habitant)	1284.00 €
Comité d'Animation Plougrescant	760.00 €
Club des Retraités	475.00 €
Papot'Ages	333.00 €
Vétérans Football Entente Lizildry	30.00 €
Mutuelle coups durs	95.00 €

Pensionnés Marine Marchande	105.00 €
Les Amis de l'Ecole	950.00 €
F.N.A.C.A.	67.00 €
A.N.A.C.R. Tréguier	67.00 €
SNSM Pleubian	95.00 €
Chambre des Métiers Saint Brieuc (2 apprentis)	190.00 €
SPA – Pommerit-Jaudy	50.00 €
Bâtiment CFA – Côtes d'Armor	45.00 €
IRES – Lesneven – formation continue	45.00 €
Club des nageurs Guingampais et section triathlon (1 enfant)	10.00 €

Total subventions : 4 601.00 €

- par 12 voix pour, 1 voix contre (Roger KERAMBRUN) et une abstention (Marie-Thérèse PRIGENT, Trésorière adjointe) le Conseil Municipal vote la subvention au **Comité de Jumelage Etaulliers : 475 €**
- par 12 voix pour, 1 voix contre (Roger KERAMBRUN) et une abstention (Marie-Thérèse PRIGENT, secrétaire) : **C.A.E.L. : 475 €**
- par 11 voix pour, 2 voix contre (Roger KERAMBRUN et Marie-Thérèse PRIGENT) et une abstention (Nathalie URVOAS, Présidente du Club) **F.C. Lizildry Foot : 950 €** et **l'Entente Foot Lizildry jeunes : 618 €**

soit un total global de : 7 119 € - somme qui sera imputée au compte 6574 du budget 2016."

Marie-Thérèse PRIGENT précise qu'elle et Roger KERAMBRUN votent contre la répartition et la diminution globale. Madame Le Maire répond que les aides financières aux associations sont en fait réalité augmentées, du fait de la mise à disposition des salles communales, plus importante depuis 2015. Les associations communales ont la possibilité d'utiliser les salles gratuitement, à volonté, et ceci représente une aide financière indirecte : gratuité, électricité, personnel communal...l'aide logistique aux associations représente un apport conséquent à la dynamique de la Commune.

Marie-Thérèse PRIGENT demande si GALAPIAT a déposé une demande, Madame Le Maire répond que l'association n'a pas encore déposé de dossier, elle sera aidée par la Commune d'une autre façon, d'autre part, GALAPIAT a reçu un accord de la C.C.H.T. pour 1 500 €, montant très minime par rapport aux frais à engager.

Marie-Thérèse PRIGENT demande le montant de la fresque murale du stade faite cette semaine, Madame Le Maire répond qu'elle s'élève à 1 620 €, tout compris, fournitures et intervention de l'artiste Cyril CLOAREC, ce travail représente la suite de celui réalisé l'an dernier aux vacances de printemps, dans les mêmes conditions. La fresque vient d'être inaugurée en fin de journée, le rendu est très beau, 6 pré-ados y ont contribué avec l'artiste, durant la semaine, pendant 5 jours, encadrés par Justine URVOAS.

6. PARTICIPATION FINANCIERE 2016 A LA CASERNE DES POMPIERS

Chaque année, la Ville de Tréguier sollicite chacune des 11 communes pour le versement de sa participation aux charges de la caserne des pompiers, le montant dû pour 2016 est basé sur les charges d'emprunt de 2015.

Les Communes participantes sont celles du canton de Tréguier excepté Lanmérin, plus La Roche-Derrien et Troguéry, population : 13 945 habitants.

Le taux du prêt est variable, l'annuité se monte à 31 324.23 € pour 2015, soit, par habitant : 2.25 € (arrondi). Plougrescant : 1 315 habitants au 01/01/2015.

Part demandée à Plougrescant : $31\,324.23 \text{ €} / 13\,945 \times 1\,315 = 2\,953.84 \text{ €}$.

Vote : unanimité

7. DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF POUR LE MOBILIER DE LA GARDERIE

Madame Le Maire propose de renouveler le mobilier de la Salle d'accueil périscolaire – garderie – pour un montant évalué à 3 209 € H.T. Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2016.

Subvention possible de la part de la CAF, à hauteur de 50%. Le montant était évalué à 4 392 €, le devis a été adapté en fonction des besoins, affinés avec la Directrice de la Garderie.

Vote : unanimité

8. CONVENTIONS AVEC LANNION TREGOR COMMUNAUTE POUR PRESTATIONS DE SERVICES

Lannion Trégor Communauté propose une prestation de services entre la Commune et la Communauté de Communes. Lannion Trégor Communauté accepte d'intervenir sur la Commune, bien que l'intégration n'intervienne qu'au 01/01/2017.

Il s'agit de prestations de Services du bureau d'études pour la maîtrise d'ouvrages d'opérations de bâtiment, de voirie, réseaux, aménagements urbains.

Madame Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention cadre, ainsi que chaque convention spécifique à une opération précise confiée à Lannion Trégor Communauté, en l'occurrence, il est proposé de signer celle relative à l'aménagement du bourg.

Pour la convention cadre, la durée est de 3 ans à compter de la signature, le coût s'élève à 100 €/an.

Pour la convention spécifique, le tarif est de 36.54 € (tarif actuel susceptible de modification) par heure de temps passée par les agents du bureau d'études de L.T.C au service de la Commune.

Vote : unanimité

9. ADMISSIONS EN NON VALEUR ASSAINISSEMENT

Madame Le Maire fait état des sommes non recouvrées par les services de la trésorerie.

Il s'agit d'impayés de factures d'assainissement, par des particuliers.

Factures de 2013, concernant 2 redevables, pour un montant total de 152.71 € TTC.

Tous les moyens de recouvrement ayant été utilisés sans succès par la Trésorerie, Mme SEVENET sollicite Madame Le Maire pour les présenter en non valeur, le budget assainissement étant clôturé, ces sommes seront par conséquent mandatées sur le budget principal, au compte 6541.

Vote : unanimité.

10. INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Madame Le Maire informe les élus que, conformément à l'avis de la commission des marchés et en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal le 18/02/2016, elle a signé les marchés de travaux pour l'aménagement de l'espace multiservices à l'ancienne poste (poste actuelle) :

	lot		Entreprise	Montant H.T.
1	VRD-Terrassement	CVC 22	Plougrescant	6 409.70
2	Démolitions –réseaux ss dallage – gros œuvre	SARL AUFFRET	Lannion	20 974.44
3	Menuiseries extérieures - aluminium	SARL MOTREFF	Lannion	11 952.50
4	Isolation –cloisons sèches	CARN	Trédrez-Locquémeau	12 476.98
5	Menuiseries intérieures bois	EKKO LACHIVER	Cavan	11 133.17
6	Revêtements de sols souples - faïence	LE BORGNE	Quessoy	10 020.78
7	Peinture	LE GUEN	Cavan	7 239.50
8	Electricité – ventilation-chauffage	AM ELEC	Ploumagoar	24 414.30
9	Plomberie et sanitaires	LE BIHAN	Bégard	5 112.73
10	Mobilier	SARL MOTREFF	Lannion	8 313.00

118 047.10 €

Le montant estimé par le Maître d'Œuvre était de 127 205 € H.T.

Madame Le Maire rappelle que le projet avait été présenté en diaporama par le cabinet d'architecture SOHA, tous les élus y étaient invités.

Les travaux démarreront début mai. A suivre, le lancement de la consultation auprès des entreprises pour la 2^{de} phase de travaux : l'extension du bâtiment pour le cabinet médical et le cabinet infirmier.

11. QUESTIONS DIVERSES

FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL – TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

Madame Le Maire rappelle la Délibération prise le 18/02/2016, pour solliciter l'aide financière de l'Etat pour les travaux de mise en accessibilité- la Sous-Préfecture vient de nous informer que notre projet a été retenu dans leur programmation, pour une dépense de 134 000 €, soit la totalité des dépenses d'investissement prévues sur la période de 2016-2017-2018. La Sous-Préfecture souhaite une nouvelle Délibération.

Rappel du programme présenté en Conseil Municipal du 18/02/2016 :

PLOUGRESCANT			Bâtiments communaux Evaluations des travaux à engager ETUDES DE TOUS LES CORPS D'ETAT						
PMR – Récapitulatif de tous les bâtiments communaux concernés									
Evaluations et Devis									
Nota: Les chiffrages, ci-dessous, sont issus de sous détails avec les sommes arrondies aux chiffres supérieurs.									
code	CAT		Années	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Qté	PU HT	Total Partiel	Total H.T.
Architecte*			2016	*Pour le bâtiment de la Poste avec le suivi de chantier	Ens.	1.00	16 000.00	16 000.00	16 000.00
Bureau de Contrôle			2016 – 2017 et 2018	L'ensemble des bâtiments - Mission HAND (Contrat pour les 3 années)	EV	1.00	3 000.00	3 000.00	3 000.00
Mairie	W 5	bourg	2016	Evaluation des travaux	EV	1.00	25 000.00	25 000.00	
Bâtiment de La Poste – R.de C.*	W 5	bourg	2016	*Cette somme est évaluée et isolée des autres travaux liés au réaménagement du Rez de Chaussée.	EV	1.00	12 000.00	12 000.00	
Sanitaires publics	IOP	bourg	2016	Evaluation des travaux	EV	1.00	5 000.00	5 000.00	
									42 000.00
Salle des Fêtes « Le CELTIC »	L 4	bourg	2017	Evaluation des travaux	EV	1.00	10 000.00	10 000.00	
Le Camping	PA 5	Beg Vilin	2017	Tranche N°1 - Evaluation des travaux	EV	1.00	10 000.00	10 000.00	
Bibliothèque au R. de C.	S 3	Bourg (salle Michel LE SAINT)	2017	Evaluation des travaux	EV	1.00	3 000.00	3 000.00	
Ecole et Cantine	R 5	bourg	2017	Evaluation des travaux	EV	1.00	18 000.00	18 000.00	
									41 000.00
Le Camping	PA 5	Beg Vilin	2018	Tranche N°2 - Evaluation des travaux	EV	1.00	10 000.00	10 000.00	
Le stade	PA 5	Bourg	2018	Evaluation des travaux	EV	1.00	22 000.00	22 000.00	
									32 000.00
Salle Polyvalente	L 3	bourg	2019	Non évalué pour ce bâtiment recevant + de 200	EV	1.00	0.00	0.00	
Eglise	V 3	bourg	2020	Non évalué pour ce bâtiment recevant + de 200	EV	1.00	0.00	0.00	
La chapelle St Gonéry-	V 5	bourg	2021	Non évalué pour ce bâtiment recevant + de 200	EV	1.00	0.00	0.00	
Prix de revient de l'ensemble sur les 3 années à venir				MONTANT TOTAL H.T.					134 000.00
				T.V.A. 20 %					26 800.00
				MONTANT TOTAL T.T.C.					160 800.00

Programmation annuelle :		Financement :	
2016	59 000.00	Fonds de soutien à l'investissement - unique financeur	40 200.00
2017	42 000.00	estimation du taux à 30%	93 800.00
2018	33 000.00	autofinancement : 70 %	93 800.00
total H.T.:	134 000.00	total :	134 000.00

Vote : unanimité

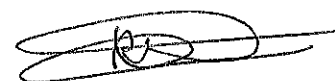
Informations :

- Cérémonie du 24 avril – déportés – 11h15 rassemblement au monument aux morts, suivi du dépôt de gerbe à 11h30 – verre de l'amitié à la mairie.
- Cérémonie du 08 mai à 11h15 rassemblement au monument aux morts, suivi du dépôt de gerbe à 11h30 – verre de l'amitié à la mairie.
- Suite à l'information donnée par Marie-Thérèse PRIGENT, nous avons écrit à la Région pour les informer de la mauvaise qualité de réception Internet et Téléphone, le Préfet de Région nous répond qu'il inscrit la Commune de Plougrescant pour une nouvelle campagne de tests, à réaliser avant fin 2016.
- L'Agence Postale Communale ouvrira le 02 mai, dans le bâtiment de l'ancienne poste qui héberge l'Office de Tourisme. Début 2017, l'Agence Postale Communale sera transférée définitivement à l'espace multiservices (Poste actuelle). Information reçue depuis : l'Agence Postale Communale ouvrira le 09/05, en raison des paramétrages informatiques à faire dès le 02/05, et du férié du 05/05.

- Conteneurs enterrés : la Commune s'est positionnée auprès de la C.C.H.T. pour avoir 3 conteneurs, pour papiers, verres, et ordures ménagères. Ils seront installés courant juin, près des Services Techniques.
 - Les bornes électriques pour l'alimentation des véhicules et des vélos, seront installées fin mai, devant la mairie près des WC.
 - Mise en location de vélos électriques sur la Commune, par l'Office de Tourisme : au bureau de l'Office de Plougrescant, chez Constance (ouverture prévue fin avril), au camping le Varlen, et dans diverses chambres d'hôtes.
 - Résidence Saint-Gonéry : Côtes d'Armor Habitat nous informe que les travaux de construction des 7 pavillons démarreront début mai, livraison prévue fin février 2017.
 - Portes ouvertes à l'école primaire samedi 23/04 de 10h à 12h
 - Prochain Conseil Municipal le vendredi 27 mai à 19h00.
- Séance levée à 20h50.

Signatures :

Anne-Françoise PIEDALLU		Véronique LE CALVEZ	
Gilbert RANNOU		Cécile HERVE	Pouvoirs à Jean NEUKUM
Nathalie URVOAS		Philippe DERRIEN	absent
Gérard COUILLABIN		Roger KERAMBRUN	Pouvoirs à Marie-Thérèse PRIGENT
Roland PATEZOUR		Marie-Thérèse PRIGENT	
Gérard PONGERARD		Jean-François CORRE	
Marie-Françoise ALLAIN		Cécile MILON	
Jean NEUKUM			



**TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU HAUT TREGOR**

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE

**DOCUMENT DE SYNTHESE
SUR LE CONTENU DU CONTRAT
ET LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Document soumis à la délibération des collectivités

Présentation du territoire / Axes d'action du projet / Spécificités territoriales

Le territoire de la Communauté de communes du Haut Trégor se compose des 15 communes suivantes :

- Camlez
- La Roche-Derrien
- Minihiy-Treguier
- Plouguiel
- Treguier
- Coatreven
- Langoat
- Penvenan
- Pommerit-Jaudy
- Trezeny
- Hengoat
- Lanmerin
- Plougrescant
- Pouldouran
- Troguery

- Nombre de communes < 2 000 habitants : 12
- Population DGF 2014 : 19 069 hbts
- **Enveloppe CDT (2016-2020) : 2 076 059 €**

Dans le cadre de la dynamique territoriale engendrée par l'élaboration du contrat départemental de territoire, le territoire a établi un diagnostic territorial, destiné à mettre en évidence les atouts, forces et faiblesses constatés sur le territoire.

Suite aux conclusions du diagnostic, le projet de territoire a été défini avec différents axes d'actions dont une synthèse est listée ci-dessous :

- Accueillir une nouvelle population
- Adapter les logements et les services à la diversité de la population
- Assurer l'accès aux services par le développement de la mobilité et la présence des organismes partenaires sur le territoire
- Accompagner les personnes en situation d'emploi précaire
- Créer un environnement propice au développement des entreprises du territoire et à l'accueil de nouvelles entreprises
- Préserver un cadre de vie de qualité, source d'attractivité du territoire.

Sont précisés ci- après les éléments du contrat concernant les opérations découlant du projet de territoire (synthèse financière, liste des opérations programmées) et les contreparties demandées aux territoires.

**CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020
PROJETS INSCRITS PAR LA CDC DU HAUT TREGOR**

REPARTITION DE L'UTILISATION DE L'ENVELOPPE TERRITORIALE

MONTANT TOTAL DE L' ENVELOPPE TERRITORIALE	2 076 059 €
---	--------------------

	MONTANT	% / Enveloppe
TOTAL PROJETS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	907 689 €	43,72%
TOTAL PROJETS D'INTERET LOCAL	952 956 €	45,90%
TOTAL PROJETS PRESENTES	1 860 645 €	89,62%
TOTAL DISPONIBLE POUR LA REVOYURE	215 414 €	10,38%

NIVEAU DE SUBVENTIONNEMENT DES OPERATIONS

	NBRE	TOTAL COUT DES TRAVAUX	TOTAL SUBVENTIONS	% MOYEN
PROJETS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	15	4 508 446 €	907 689 €	20,13%
PROJETS D'INTERET LOCAL	31	8 293 387 €	952 956 €	11,49%
TOTAL PROJETS	46	12 801 833 €	1 860 645 €	14,53%

SYNTHESE DES OPERATIONS PAR THEMATIQUES

THEMATIQUES	MONTANT HT DES OPERATIONS	SUBVENTIONS CD 22	% / Enveloppe
AMENAGEMENT	3 868 810 €	494 644 €	23,83%
CULTURE / PATRIMOINE	1 449 082 €	185 762 €	8,95%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 180 000 €	423 000 €	20,38%
ENVIRONNEMENT / ENERGIE	0 €	0 €	0,00%
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	3 197 672 €	422 012 €	20,33%
HABITAT	655 269 €	81 027 €	3,90%
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE	711 000 €	142 200 €	6,85%
SOLIDARITES	320 000 €	70 000 €	3,37%
SPORT / JEUNESSE	420 000 €	42 000 €	2,02%
TOTAL THEMATIQUES	12 801 833 €	1 860 645 €	89,62%

PROJETS D'INTERET COMMUNAUTAIRE							
Nature et intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année(s) des travaux	Montant total HT de l'opération	Financement du Conseil Départemental		Autre(s) financement(s)	
				Taux d'intervention	Subvention CD 22	Financiers	Taux
AMENAGEMENT							
Aménagement extérieur du centre de Roc'h Gwenn (liaisons douces avec les autres centres d'activités)	Penvenan	2016-2017	250 000 €	20,00%	50 000 €	Autofinancement	
TOTAL			250 000 €	20,00%	50 000 €		
CULTURE / PATRIMOINE							
Création d'un lieu à Tréguier pour l'école de musique communautaire	CDC	2016-2017	300 000 €	20,00%	60 000 €	Région	20,00%
TOTAL			300 000 €	20,00%	60 000 €		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE							
Reconversion du site d'Alcatel à Minihy-Tréguier en pôle artisanal agroalimentaire	CDC	2016-2017	1 600 000 €	20,00%	320 000 €	Etat Région	10,00% 20,00%
Requalification de la zone d'activités de Kerverzot à la Roche Derrien	CDC	2016-2017	200 000 €	20,00%	40 000 €	Région	20,00%
Requalification de la zone ostréicole de Beg Vilin à Plougrescant	CDC	2016-2017	200 000 €	20,00%	40 000 €	Région	20,00%
TOTAL			2 000 000 €	20,00%	400 000 €		
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE							
Création d'une ludothèque	Langoat	2016-2017	177 446 €	20,00%	35 489 €	Etat Région Réserve parlementaire	27,63% 10,00% 5,64%
Création d'une Maison de Services au public à Tréguier	CDC	2016-2017	750 000 €	20,00%	150 000 €	Etat Région Réserve parlementaire	12,30% 20,00% 1,20%
TOTAL			927 446 €	20,00%	185 489 €		
SCOLAIRE / PERISCOLAIRE							
Rénovation de l'ancienne école et de la cantine scolaire	Camlez	2016-2017	110 000 €	20,00%	22 000 €	Etat	25,00%
Aménagement de l'école	Plougrescant	2016-2017	120 000 €	20,00%	24 000 €	Autofinancement	
Travaux à l'école	Coatreven	2016-2017	48 000 €	20,00%	9 600 €	Région	20,00%
Création d'une salle de motricité à l'école Anatole Le Braz	Tréguier	2016-2017	150 000 €	20,00%	30 000 €	Etat	10,00%
Extension de l'école	Pommerit-Jaudy	2016-2017	207 000 €	20,00%	41 400 €	Etat Région	30,00% 13,00%
Création d'un préau à l'école	La Roche Derrien	2016-2017	76 000 €	20,00%	15 200 €	Etat	20,00%
TOTAL			711 000 €	20,00%	142 200 €		
SOLIDARITES							
Construction d'une microcrèche à Coatreven	CDC	2016-2017	300 000 €	20,00%	60 000 €	Région	20,00%
Rénovation de la Maison des Assistantes Maternelles	Plouguiel	2016-2017	20 000 €	50,00%	10 000 €	Autofinancement	
TOTAL			320 000 €	21,88%	70 000 €		
TOTAL PROJETS D'INTERET COMMUNAUTAIRE			4 508 446 €	20,13%	907 689 €		

PROJETS D'INTERET LOCAL

Nature et intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Année(s) des travaux	Montant total HT de l'opération	Financement du Conseil Départemental		Autre(s) financement(s)	
				Taux d'intervention	Subvention CD 22	Financiers	Taux
AMENAGEMENT							
Aménagement des espaces publics au centre bourg et création de voies douces	Langoat	2016-2017	427 550 €	10,00%	42 755 €	Etat Région	28,77% 11,64%
Aménagement du bourg	Plougrescant	2016-2017	280 000 €	10,00%	28 000 €	Etat	27,00%
Création d'une voie douce à l'entrée du bourg	Coatreven	2016-2017	77 000 €	15,00%	11 550 €	Autofinancement	
Création d'un parking en centre ville pour garantir sa vitalité	Tréguier	2016-2017	470 000 €	10,00%	47 000 €	Etat Région	25,5% 8,50%
Aménagement du centre ville historique (2ème phase)	Tréguier	2016-2017	530 000 €	10,00%	53 000 €	Région	20,00%
Aménagement du centre bourg	Troguéry	2016-2017	367 260 €	15,00%	55 089 €	Etat	35,00%
Aménagement du centre bourg et créations de liaisons piétonnes	La Roche Derrien	2016-2017	325 000 €	15,00%	48 750 €	Région	20,00%
Aménagement du Boulevard de la Mer	Penvénan	2016-2017	350 000 €	10,00%	35 000 €	Etat	35,00%
Aménagement d'une liaison inter-quartiers	Penvénan	2016-2017	295 000 €	10,00%	29 500 €	Autofinancement	
Aménagement du bourg	Pouldouran	2016-2017	150 000 €	15,00%	22 500 €	Autofinancement	
Rénovation de la Mairie	Trézény	2016-2017	120 000 €	15,00%	18 000 €	Autofinancement	
Remplacement des pontons du port de plaisance	Tréguier	2016-2017	150 000 €	10,00%	15 000 €	Autofinancement	
Réhabilitation de l'espace du Port de La Roche Jaune	Plouguiel	2016-2017	77 000 €	50,00%	38 500 €	Autofinancement	
TOTAL			3 618 810 €	12,29%	444 644 €		
CULTURE / PATRIMOINE							
Restauration de l'église	Pommerit - Jaudy	2016-2017	165 000 €	10,00%	16 500 €	Autofinancement	
Réhabilitation de la chapelle Saint-Nicolas	Camlez	2016-2017	50 000 €	10,00%	5 000 €	Etat	20,00%
Restauration de l'église Saint-Pierre	Coatreven	2016-2017	717 000 €	10,00%	71 700 €	Etat Région	23,00% 17,00%
Réhabilitation de la salle des fêtes en salle de création artistique	La Roche Derrien	2016-2017	80 000 €	15,00%	12 000 €	Autofinancement	
Réhabilitation de l'ancienne mairie en lieu culturel et périscolaire	Lanmérin	2016-2017	137 082 €	15,00%	20 562 €	Autofinancement	
TOTAL			1 149 082 €	10,94%	125 762 €		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE							
Création d'un circuit de l'histoire communale (tourisme numérique)	La Roche Derrien	2016-2017	100 000 €	15,00%	15 000 €	Région	20,00%
Aménagement d'équipements touristiques	Plougrescant	2016-2017	80 000 €	10,00%	8 000 €	Autofinancement	
TOTAL			180 000 €	12,78%	23 000 €		

PROJETS D'INTERET LOCAL							
EQUIPEMENTS DE PROXIMITE							
Aménagement des salles polyvalentes et de l'aire de stationnement	Plougrescant	2016-2017	120 000 €	10,00%	12 000 €	Autofinancement	
Construction d'une salle polyvalente	Minihiy-Tréguier	2016-2017	1 200 000 €	10,00%	120 000 €	Etat Région	30,00% 20,00%
Réhabilitation salle polyvalente	Camlez	2016-2017	40 000 €	15,00%	6 000 €	Etat	20,00%
Création d'un espace socioculturel intergénérationnel	Langoat	2016-2017	520 226 €	10,00%	52 023 €	Etat Région Fonds européens Réserve parlementaire	27,63% 10,00% 10,00% 1,92%
Construction d'une Maison de Services	Camlez	2016-2017	150 000 €	15,00%	22 500 €	Etat	20,00%
Aménagement d'un espace partagé de services au public	Plougrescant	2016-2017	240 000 €	10,00%	24 000 €	Etat	17,00%
TOTAL			2 270 226 €	10,42%	236 523 €		
HABITAT							
Réaménagement de l'ancien foyer logement pour créer des logements sociaux	Hengoat	2016-2017	270 000 €	15,00%	40 500 €	Etat Région Réserve parlementaire	21,30% 20,00% 3,70%
Création de 3 logements sociaux BBC	Langoat	2016-2017	345 269 €	10,00%	34 527 €	Région	10,00%
Rénovation des logements sociaux	Camlez	2016-2017	40 000 €	15,00%	6 000 €	Etat	20,00%
TOTAL			655 269 €	12,37%	81 027 €		
SPORT / JEUNESSE							
Travaux de rénovation du stade Yves Meudal	Tréguier	2016-2017	120 000 €	10,00%	12 000 €	Autofinancement	
Rénovation de la salle omnisports	Syndicat du Pays de Tréguier	2016-2017	300 000 €	10,00%	30 000 €	Etat Région	30,00% 30,00%
TOTAL			420 000 €	10,00%	42 000 €		
TOTAL PROJETS D'INTERET LOCAL			8 293 387 €	11,49%	952 956 €		

Contreparties demandées au territoire :

En contrepartie du financement départemental pour les projets territoriaux prévus au contrat, il est demandé aux territoires de s'engager dans quatre priorités, définies par le Département, et concernant les champs social, économique et numérique. Ces priorités fixées sont les suivantes :

Concernant la thématique sociale :

- **Participation de l'EPCI et des communes à l'effort de solidarité sociale sur le territoire :**

Si la loi NOTRe du 7 août 2015 a rappelé les compétences du Département en matière de solidarités sociale et territoriale, l'action sociale ne peut dépendre de la seule intervention départementale.

Il paraît important que chaque territoire, selon des modalités à déterminer avec le Département en fonction des spécificités territoriales constatées, s'engage à accompagner le Conseil départemental dans son action, cet engagement pouvant prendre différentes formes (partenariats définis avec le Département, actions innovantes, démarche d'achat responsable, mise à disposition de locaux pour permettre la tenue des permanences sociales,).

Cet accompagnement local de l'action départementale sera détaillé dans le volet 2 du contrat.

- **Abondement annuel du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) sur la base de 0.50 € par habitant :**

Le Fonds de Solidarité pour le Logement est l'un des outils du droit au logement. Il contribue à la prévention et à la lutte contre la précarité énergétique.

Sous la responsabilité du Conseil départemental depuis la loi du 13 août 2004, ce dispositif vise concrètement à permettre l'accession et le maintien des ménages dans un logement autonome. Il permet également d'intervenir auprès des locataires et des propriétaires occupants afin de les aider à régler des factures d'eau ou d'énergie et ainsi éviter des coupures en approvisionnement.

En 2014, le budget global du FSL s'élevait à 4,2 M€. Pour mieux répondre aux difficultés que peuvent rencontrer certains Costarmoricains, il nous paraît nécessaire de renforcer l'abondement du dispositif FSL en demandant à l'ensemble des territoires bénéficiant des contrats départementaux de territoire de participer annuellement à ce dispositif sur la base de 0.50€/habitant.

Dans la mesure où la population DGF recensée en 2014 s'élève à 19 069 habitants, l'abondement territorial au dispositif à verser annuellement au Département, sur la base fixée, s'élève à **9 534 €**.

Le niveau de la participation territoriale fera l'objet d'un bilan dans le cadre de la conférence sociale annuelle, et d'une révision au moment de la revoyure du contrat, en fonction de l'évolution démographique territoriale.

Concernant la thématique économique :

- **Implication des territoires au développement de l'approvisionnement local pour la restauration collective :**

Il paraît important de faire du contrat départemental de territoire un outil permettant de développer l'approvisionnement local dans la restauration collective et les circuits courts de production et distribution, ceci représentant un soutien direct à l'économie locale et une valorisation des productions agricoles de nos territoires. En effet, il s'agit d'un enjeu important pour l'économie départementale en terme de soutien à nos filières agricoles et de développement territorial.

Il est donc demandé aux territoires de s'engager dans cette démarche, cet engagement pouvant se décliner selon plusieurs formes :

- adhésion à la plateforme Agrilocal 22, visant à développer l'utilisation de produits alimentaires de proximité dans la restauration collective,
- implication du territoire dans une association locale favorisant les circuits courts,
- collaboration entre les communes et leurs commerces de proximité pour la fourniture de la restauration scolaire,
- actions pédagogiques de sensibilisation menées sur le territoire.

Concernant les usages du numérique :

- **Contribution au portail Dat'Armor (Open Data) pour tous les EPCI et les communes supérieures à 3 500 habitants par la fourniture de jeux de données informatiques :**

La mise à disposition de données numériques pour les rendre accessibles à tous et éventuellement utilisables, correspond à une exigence démocratique de transparence permettant de rendre compte de l'action des élus et de mieux informer le citoyen. De plus, cela participe au développement de l'économie numérique en fournissant de nouveaux services et en créant de la valeur, comme le démontrent certaines applications récemment développées.

Depuis juin 2014, le Département a mis à disposition un portail Open Data, intitulé Dat'Armor.

Aussi, dans un souci de limiter la démultiplication des portails Open Data sur le territoire départemental, le Conseil départemental souhaite mutualiser cette plateforme, déjà utilisée par certaines collectivités et partenaires. Il est donc demandé à tous les EPCI et les communes supérieures à 3 500 habitants, ne disposant pas d'un portail Open Data, de signer avec le Département la charte de partenariat Dat'Armor et de contribuer au développement de cette base d'informations par la fourniture de leurs données informatiques et la désignation d'un référent sur cette thématique au sein de l'EPCI, appelé à être l'interlocuteur du Département sur ce dossier.

A noter que, bien que limitées en nombre, **ces contreparties ont un caractère suspensif**. De ce fait, en cas de non respect des engagements attendus, le Département se réserve le droit de suspendre le versement des subventions prévues au contrat, ou d'en réduire le montant.